

PLAN D'ACTION 2011-2012

Centre d'expertise
en analyse environnementale
du Québec



Pour une expertise d'excellence en analyse environnementale

**CENTRE D'EXPERTISE EN ANALYSE
ENVIRONNEMENTALE DU QUÉBEC**

**Plan d'action
2011-2012**

Message du directeur général

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a consenti depuis trente ans des efforts importants pour accroître l'efficacité et l'efficience de ses activités dans le domaine de l'analyse environnementale. Dès les années 1980, il a établi un programme d'accréditation des laboratoires d'analyse et a instauré un mécanisme de quota d'heures d'analyse et d'expertise offertes pour répondre à ses besoins.

En 1994, le Ministère commandait un plan directeur visant notamment la création d'un centre de référence québécois en matière d'expertise en analyse environnementale. Afin de dégager la marge de manœuvre requise pour créer ce centre de référence, le plan directeur orchestrait un élargissement des domaines d'accréditation des laboratoires d'analyse et une réaffectation des ressources de manière à favoriser le développement de l'expertise à valeur ajoutée. Ce centre de référence a pris forme avec la création du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec en 1997.

À terme, les efforts du Ministère ont porté fruit. Toutefois, le maintien de l'expertise implique une adaptation continue des façons de faire dans le contexte de l'évolution rapide de la réglementation et des nouvelles problématiques environnementales. Aussi, la capacité organisationnelle du Centre d'expertise à fournir au Ministère une expertise scientifique dans le domaine de l'analyse environnementale et à générer des revenus externes pour limiter les dépenses de crédits constitue le principal enjeu stratégique pour 2011-2014.

Le plan d'action 2011-2012 pose les premières actions d'un nouveau cycle stratégique qui vise à pérenniser l'expertise scientifique et technique dans le domaine de l'analyse environnementale. Ainsi, l'équipe de gestion du Centre d'expertise entamera une démarche d'analyse de l'offre de service ministérielle et externe et reverra ses façons de faire afin de pérenniser l'expertise requise par le Ministère pour la réalisation de sa mission et de son plan stratégique 2011-2014.

Les moyens privilégiés par l'équipe de gestion sont la révision du processus d'affaires et du cadre financier, l'utilisation optimale de son expertise scientifique et technique ainsi que le déploiement et le rayonnement du Centre d'expertise dans de nouveaux créneaux d'expertise.

J'ai la conviction que ces engagements permettront au Centre d'expertise de réaffirmer son rôle de centre d'expertise en analyse environnementale et sa volonté d'offrir des services scientifiques et techniques de qualité.

Le directeur général,



Guy Chouinard



Table des matières

Message du directeur général	i
1. Présentation du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec	1
La vision, la mission, l'engagement et les valeurs	1
La structure organisationnelle	1
Les produits et les services	2
La qualité des services	3
La clientèle	3
2. Actions liées au plan stratégique 2011-2014	5
Objectif 1 : Assurer le maintien de l'expertise scientifique et technique	5
Objectif 2 : Développer l'expertise scientifique et technique dans de nouveaux créneaux et de nouveaux marchés	6
Objectif 3 : Réviser le cadre financier	6
Objectif 4 : Réviser les processus d'affaires	7
3. Offre de services au MDDEP	8
Prestation de services rendus au Ministère exprimée en heures et selon le domaine d'activité	8
Révision de la documentation scientifique et technique	8
4. Cibles relatives à la Convention de performance et d'imputabilité	9
5. Engagements en regard de la Déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens et du développement durable	10
Engagements relatifs à la Déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens	10
Engagements relatifs à la stratégie de développement durable	10
6. Conditions de réalisation du plan d'action	11
Ressources allouées	11
Facteurs de contingence	11
Annexe 1 – Organigramme du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec	13



1. Présentation du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec

Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec est une agence gouvernementale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) qui fournit des services professionnels en matière d'analyses de laboratoire et d'expertise spécialisée dans le domaine de l'environnement¹. Il exerce ses activités conformément à la Convention de performance et d'imputabilité signée en janvier 2002.

Le personnel du Centre d'expertise exerce ses activités à deux endroits, soit dans des installations de laboratoire situées à Laval ainsi que dans des bureaux administratifs et des laboratoires du Complexe scientifique situé à Québec.

Les activités et les ressources du Centre d'expertise sont régies par la Loi sur le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, la Loi sur la fonction publique, la Loi sur l'administration publique et la Loi sur l'administration financière.

La vision, la mission, l'engagement et les valeurs

La vision

La vision du Centre d'expertise est d'être une référence en matière d'analyse environnementale, tant pour le Ministère que pour l'ensemble de sa clientèle externe et de ses partenaires.

La mission

Le Centre d'expertise a pour mission de garantir la disponibilité, la qualité et la continuité de l'expertise et de l'information analytique pour les besoins de protection de l'environnement et de conservation des ressources. Sa raison d'être est liée au domaine de l'analyse environnementale, principalement en biologie, en chimie, en écotoxicologie, en microbiologie et en systèmes de gestion de la qualité.

Les valeurs

L'équipe du Centre d'expertise adhère sans réserve aux valeurs du Ministère, soit l'équité, la rigueur, la transparence, le respect et la responsabilité.

En plus de ces valeurs, le Centre d'expertise favorise la créativité et la recherche de l'excellence en vue de fournir des services innovateurs à sa clientèle et à ses partenaires.

La structure organisationnelle

La structure organisationnelle est présentée en annexe. Elle comprend trois directions dont les activités sont orientées vers la prestation de services à la clientèle. L'une d'elles se voit aussi confier les mandats relatifs aux activités à caractère organisationnel et aux relations d'affaires.

Le Centre d'expertise est appuyé par cinq comités constitués de partenaires venant de l'intérieur et de l'extérieur du Ministère : un comité pour le suivi de la prestation de services au Ministère et quatre comités

1. Pour obtenir plus de renseignements ou pour consulter les documents relatifs aux activités du Centre d'expertise, consultez le site Internet de l'organisation (www.ceaeq.gouv.qc.ca).

en soutien à la gestion des programmes d'accréditation. Les liens entre ces comités et le Centre d'expertise sont précisés dans la structure organisationnelle jointe en annexe.

Les produits et les services

Le Centre d'expertise livre des produits et des services dans trois champs distincts :

Les **analyses de laboratoire** comprennent principalement les travaux de caractérisation et de quantification en biologie, en chimie, en microbiologie et en toxicologie environnementale; elles sont effectuées dans divers milieux environnementaux (eau, air, sol, faune et flore) et rejets (gazeux, liquides et solides).

L'équipe du Centre d'expertise peut identifier et quantifier plus de 200 substances en chimie inorganique de même que près de 800 substances en chimie organique et effectuer près de 50 tests et essais biologiques ou microbiologiques différents.

Les **services d'études** comprennent l'analyse de problématiques particulières à partir d'approches systémiques et multidisciplinaires. Parmi ces services, mentionnons l'expertise en écotoxicologie et en évaluation du risque de même que les études de terrain concernant l'analyse sur site de l'air, de l'eau et des sols, la caractérisation d'odeurs ainsi que les interventions lors de situations d'urgence environnementale.

Les **services d'accréditation** comprennent les activités de reconnaissance et de vérification des systèmes qualité. Ces activités touchent le Programme d'accréditation des laboratoires d'analyse, le Programme d'accréditation d'échantillonnage environnemental, le Programme d'accréditation des établissements d'analyse des émissions des véhicules lourds ainsi que le Mécanisme de gestion de la liste d'experts en protection et réhabilitation des terrains contaminés en conformité avec la section IV.2.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement. À ces services s'ajoutent la préparation et la certification de matériaux de référence utilisés pour la vérification de la qualité de l'information analytique ainsi que pour les essais d'aptitude servant à évaluer la compétence des laboratoires situés au Québec et hors Québec.

La tarification des services

La prestation des services au Ministère est planifiée chaque année conjointement avec le Comité des priorités relatives à l'expertise analytique, lequel détermine l'allocation des heures d'analyses de laboratoire et des heures d'expertise analytique en fonction des priorités et des ressources disponibles. Le recueil intitulé *Temps d'analyse de laboratoire* permet à la clientèle ministérielle de planifier ces besoins relativement aux analyses courantes.

La clientèle externe doit payer pour obtenir des services du Centre d'expertise. La tarification des services liés aux divers programmes d'accréditation² est spécifiée dans les documents suivants :

- *Tarification relative au Programme d'accréditation des laboratoires d'analyse*
- *Tarification relative au Programme d'accréditation d'échantillonnage environnemental*
- *Tarification relative au Programme d'accréditation des établissements d'analyse des émissions des véhicules lourds*
- *Mécanisme de gestion de la liste d'experts – Protection et réhabilitation des terrains*

2. Pour obtenir plus de renseignements ou pour consulter les documents relatifs à la tarification, consulter le site Internet du Centre d'expertise (www.ceaeq.gouv.qc.ca) ou celui du Ministère (www.mddep.gouv.qc.ca).

Le *Catalogue des matériaux de référence* et le *Programme d'essais d'aptitude* précisent le coût de ces catégories de produits commercialisés.

Enfin, les autres coûts de services sont déterminés par projet.

La qualité des services

L'équipe du Centre d'expertise s'engage à offrir à sa clientèle et à ses partenaires une prestation de services pertinente, fiable et innovatrice.

Aussi, le Centre d'expertise souscrit entièrement à la Déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, lequel s'est donné pour objectif d'offrir des services accessibles, courtois, diligents et équitables. En outre, il applique sa propre politique de qualité.

La politique qualité du Centre d'expertise

Les gestionnaires et le personnel du Centre d'expertise souscrivent à une nette volonté d'amélioration continue de la prestation de services à la clientèle. C'est ainsi que le Centre d'expertise s'est doté d'une politique qualité qui vise la satisfaction de sa clientèle par la livraison en temps utile des divers produits et services, en conformité avec les exigences préétablies de qualité et de production. Sous l'autorité directe du directeur général, un coordonnateur qualité, appuyé par un délégué qualité dans chacune des directions, veille à la qualité des produits et des services livrés.

Les activités du Centre d'expertise respectent les normes internationales reconnues. Ainsi :

- le Conseil canadien des normes accrédite le Centre d'expertise selon les prescriptions de la norme ISO/CEI 17025 (2005) pour les analyses de laboratoire et selon les exigences décrites dans la norme ISO/CEI 17043 (2010) : *Évaluation de la conformité – Exigences générales concernant les essais d'aptitude pour les essais d'aptitudes*;
- la gestion des programmes d'accréditation s'appuie sur les exigences de la norme ISO/CEI 17011 (2004) : *Évaluation de la conformité – Exigences générales pour les organismes d'accréditation procédant à l'accréditation d'organisme d'évaluation de la conformité*;
- la production de matériaux de référence respecte les lignes directrices du document ILAC-G12-2000 : *Guidelines for the Requirements for the Competence of Reference Materials Producers* et le guide ISO 34 (2009) : *Exigences générales pour la compétence des producteurs de matériaux de référence*.

La clientèle

Les services offerts par le Centre d'expertise s'adressent :

- aux unités administratives du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs qui requièrent des services d'analyses de laboratoire et des services d'études ainsi que de développement méthodologique;
- à plus de 70 laboratoires institutionnels, industriels, municipaux et privés d'analyse environnementale, agricole et microbiologie de l'air accrédités en vertu du programme d'accréditation du Ministère;
- aux entreprises qui pratiquent des activités d'échantillonnage;

- à plus de 30 établissements d'analyse qui effectuent des réinspections des émissions des véhicules lourds;
- à près de 100 individus qui travaillent dans le secteur de la protection et de la réhabilitation des terrains;
- aux autres ministères, aux institutions, aux municipalités et aux industries qui ont recours à des services spécialisés qui ne sont pas offerts par l'entreprise privée;
- aux laboratoires d'analyse environnementale et alimentaire canadiens et étrangers, auxquels il fournit les matériaux de référence et des essais d'aptitude pour l'évaluation de leur performance analytique.

Le Centre d'expertise offre également des services hors Québec. Sa clientèle compte, entre autres, les laboratoires hors Canada que le Centre d'expertise accrédite ou auxquels il fournit de l'expertise pour le développement de leurs compétences.

2. Actions liées au plan stratégique 2011-2014

ENJEU			
La capacité du Centre d'expertise à fournir au Ministère une expertise scientifique et technique dans le domaine de l'analyse environnementale et à générer des revenus externes pour limiter les dépenses de crédits			
ORIENTATION			
Pérenniser l'expertise scientifique et technique dans le domaine de l'analyse environnementale			
OBJECTIFS STRATÉGIQUES			
Objectif 1 Assurer le maintien de l'expertise scientifique et technique	Objectif 2 Développer l'expertise scientifique et technique dans de nouveaux créneaux et de nouveaux marchés	Objectif 3 Réviser le cadre financier	Objectif 4 Réviser les processus d'affaires

ORIENTATION

Pérenniser l'expertise scientifique et technique dans le domaine de l'analyse environnementale

Objectif 1 : Assurer le maintien de l'expertise scientifique et technique

Le contexte des finances gouvernementales a une incidence sur la capacité du Centre d'expertise à maintenir le volume et l'amplitude des expertises scientifiques offertes au ministère et à la clientèle externe. Il importe dans ces conditions de mettre en œuvre les moyens appropriés pour assurer le maintien de l'expertise scientifique et technique en adaptant l'organisation du travail, en assurant un transfert d'expertise et en offrant une réponse adaptée aux besoins d'expertise du ministère.

	Livrables	Cibles	Indicateurs
1.1	<p>Révision de l'offre de service en fonction des priorités ministérielles</p> <p>Le Centre d'expertise entend consulter sa clientèle ministérielle à propos de son offre de services à maintenir, en fonction des priorités ministérielles ainsi que des responsabilités du ministère en matière réglementaire et d'intervention sur le terrain en situation d'urgence environnementale</p>	Proposition de révision de l'offre de service déposée au Comité des priorités du MDDEP d'ici le 31 octobre 2011	Proposition de révision de l'offre déposée
1.2	<p>Implantation d'une organisation matricielle de l'expertise scientifique et technique</p> <p>Une affectation matricielle de l'expertise scientifique et technique selon la demande constitue un moyen éprouvé pour atténuer l'effet de la diminution des effectifs sur la capacité organisationnelle. Aussi, le Centre d'expertise entend revoir de façon matricielle l'organisation de son expertise scientifique et technique.</p>	Implantation d'une approche matricielle du déploiement des effectifs pour les services analytiques d'ici le 31 mars 2012	Approche matricielle implantée au sein du Centre d'expertise

Objectif 2 : Développer l'expertise scientifique et technique dans de nouveaux créneaux et de nouveaux marchés

Le Centre d'expertise doit développer de l'expertise dans de nouveaux créneaux afin de répondre aux besoins futurs du ministère. Les hydrocarbures, les radionucléides, les contaminants d'intérêt émergent et l'air atmosphérique sont autant de problématiques actuelles ou en devenir qui interpellent le ministère, et pour lesquelles une expertise multidisciplinaire de pointe doit être développée. Par ailleurs, le Centre d'expertise est également appelé à trouver de nouveaux débouchés pour son expertise afin de générer des revenus externes.

	Livrables	Cibles	Indicateurs
2.1	Développement d'une expertise multidisciplinaire dans des domaines de pointe Le Centre d'expertise mettra sur pied des équipes scientifiques et techniques en analyse environnementale afin de rendre disponible à terme une expertise dans des domaines de pointe misant sur le développement d'une approche multidisciplinaire des problématiques environnementales. Ces équipes fonctionneront en mode projet et selon une structure matricielle.	Plan d'action dans le domaine des hydrocarbures déposé d'ici le 31 décembre 2011	Plan d'action déposé
		Plan d'action dans le domaine des radionucléides déposé d'ici le 31 décembre 2011	Plan d'action déposé
		Plan d'action dans le domaine de la contamination de l'air d'ici le 31 décembre 2011	Plan d'action déposé
2.2	Développement de nouveaux marchés pour l'expertise scientifique et technique Au fil des ans, le Centre d'expertise a acquis une expertise analytique et écotoxicologique ainsi qu'en implantation de systèmes qualité et en préparation d'essais d'aptitudes et de matériaux de référence. Il s'agit de domaines d'expertise de pointe dont le potentiel commercial n'est pas exploité à sa pleine capacité. Le Centre d'expertise repérera les domaines d'expertise disposant d'un potentiel de développement commercial.	Repérer de nouveaux marchés pour les domaines d'expertise disposant d'un potentiel commercial d'ici le 31 mars 2012.	Liste des domaines d'expertise et de leurs marchés potentiels

Objectif 3 : Réviser le cadre financier

Afin de rétablir l'équilibre budgétaire, le gouvernement du Québec a résolu de réduire et de contrôler ses dépenses ainsi que d'établir une tarification qui reflète les coûts des produits et services gouvernementaux. À cette fin, le Centre d'expertise va implanter une méthode de calcul du coût de revient par produit et service à partir d'une méthode de comptabilité par activité.

	Livrables	Cibles	Indicateurs
3.1	Implantation d'une comptabilité par activité Le coût de revient des activités du Centre d'expertise est actuellement établi sur une base horaire. Cette méthode ne permet pas de connaître ce qu'il en coûte pour réaliser chaque produit et service offert à la clientèle ministérielle et externe. L'implantation d'une comptabilité par activité permettrait de connaître de façon précise le coût de revient de chaque produit et service.	Plan de mise en application de la démarche approuvé par le Comité de direction d'ici le 31 mars 2012 Démarrer le processus d'implantation d'une comptabilité par activité lors d'un projet pilote	Plan de mise en application approuvé Processus d'implantation démarré

Objectif 4 : Réviser les processus d'affaires

La pérennité de l'expertise scientifique et technique du Centre d'expertise dans un contexte de rareté des ressources implique une optimisation de l'organisation administrative et des façons de faire.

	Livrables	Cibles	Indicateurs
4.1	<p>Mise en place d'une structure administrative adaptée à l'évolution du Centre d'expertise</p> <p>L'organisation administrative actuelle du Centre d'expertise est basée sur la planification stratégique 2006-2011. Les réflexions du Comité de direction en 2011 concernant la révision de cette planification stratégique amènent de nouveaux enjeux qui doivent se transposer dans une structure et des processus d'affaires adaptés à ce contexte.</p>	Structure administrative déposée d'ici le 31 mars 2012	Proposition de structure administrative déposée
4.2	<p>Intégration des services à la clientèle des laboratoires de Québec et de Laval</p> <p>Le Centre d'expertise compte actuellement deux services à la clientèle avec des processus différents pour la réception et la manutention des échantillons et le contact avec la clientèle. Une harmonisation des processus contribuera à améliorer l'efficacité et l'efficience des opérations ainsi que la qualité du service à la clientèle.</p>	Plan d'intégration des processus complété d'ici le 31 mars 2012	Plan d'intégration des processus complété



3. Offre de services au MDDEP

Les unités du Ministère ont recours au Centre d'expertise pour ce qui concerne leurs activités de contrôle réglementaire, de surveillance de la qualité des écosystèmes, d'intervention en situation d'urgence environnementale et de traitement des plaintes à caractère environnemental provenant des citoyennes et des citoyens du Québec. Le Centre d'expertise s'assure également de la disponibilité d'entreprises compétentes pour la réalisation de travaux relatifs à l'application réglementaire. L'offre de service couvre l'analyse de laboratoire, l'accréditation des laboratoires, des entreprises d'échantillonnage environnemental et des établissements d'analyse des émissions des véhicules lourds, la reconnaissance des experts, les études de terrain, l'expertise en écotoxicologie et les services-conseils en analyse environnementale.

Prestation de services rendus au Ministère exprimée en heures et selon le domaine d'activité

Domaines d'activité	Quota 2011-2012 Heures
Analyses en laboratoire	68 000
Études de terrain	8 000
Écotoxicologie	4 000
Autres expertises ³	1 500
Accréditation	26 000
Total quota	107 500

Révision de la documentation scientifique et technique

Mise à jour du *Guide d'échantillonnage à des fins d'analyses environnementales*

Livrables	Cible
Révision du cahier 3 portant sur l'échantillonnage des eaux souterraines	Cahier révisé disponible d'ici le 31 mars 2012.
Révision du cahier 7 portant sur les méthodes de mesure du débit en conduit ouvert	Publication d'ici le 29 février 2012 de deux nouvelles sections du cahier 7 : 1. Rapport de vérification de l'exactitude 2. Vérification de l'exactitude à l'aide d'un appareil étalon

3. Autres expertises : avis et expertise lors de révisions réglementaires, d'analyses et de coordination de projets, de rédaction et de révision des cahiers du *Guide d'échantillonnage à des fins d'analyses environnementales*.

4. Cibles relatives à la Convention de performance et d'imputabilité

Le Centre d'expertise se fixe des cibles annuelles de performance et de qualité. Afin de mesurer l'atteinte des cibles, la Convention de performance et d'imputabilité du CEAEQ a défini des indicateurs de résultats liés à la mesure de sa performance et de la qualité de ses services.

	Cibles	Indicateurs
Formation et perfectionnement	1,5 %	Pourcentage des heures productives consacrées à la formation et au perfectionnement
	1,0 %	Pourcentage de la masse salariale investie en formation et en perfectionnement
Activités de développement technique et scientifique	8,0 %	Nombre d'heures investies dans le développement scientifique et technique par rapport aux heures consacrées à la production des produits et des services exprimé en pourcentage
Autofinancement généré par l'ensemble des produits et des services	20 %	Ratio des revenus par rapport aux dépenses générées par les produits et les services, exprimé en pourcentage
Activités hors Québec	25 %, soit 235 k\$	Ratio des revenus hors Québec par rapport aux revenus totaux de 1999-2000, excluant ceux des droits et permis, exprimé en pourcentage
Rayonnement scientifique	25	Indice annuel pondéré des activités de rayonnement scientifique réalisées

Trois autres indicateurs permettent de mesurer la performance du Centre d'expertise.

- Le coût de revient horaire est un indicateur déterminé sur une base annuelle. Aucune cible annuelle n'est établie puisque cet indicateur est axé sur le suivi du coût de revient horaire.
- L'indicateur « système qualité » est associé au maintien et à l'évolution du système qualité. Le Centre d'expertise s'assure du maintien de l'accréditation à la fois des laboratoires de Laval et de Québec (ISO/CEI 17025 :2005) et de sa division des matériaux de référence à titre de fournisseur d'essais d'aptitude (ISO/CEI 17043 : 2010). Les prochaines évaluations auront lieu au cours de l'exercice 2012-2013.
- Le Centre d'expertise mesure par sondage le niveau de satisfaction de sa clientèle. Ce sondage est effectué sur une base triennale. Le prochain sondage sera administré en 2012-2013.

5. Engagements en regard de la Déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens et du développement durable

Le Centre d'expertise contribue à l'atteinte des cibles fixées en vertu des engagements pris par le Ministère dans sa Déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens ainsi qu'en matière de développement durable.

Engagements relatifs à la Déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens

Engagement	Cible	Indicateur
Répondre ou transmettre un accusé de réception dans les cinq jours suivant la réception d'une demande écrite (DSCC-3)	90 %	Pourcentage des demandes écrites pour lesquelles une réponse ou un accusé de réception a été transmis dans un délai de cinq jours ouvrables ⁴ .
S'assurer de la compétence des laboratoires accrédités par le Ministère à fournir une information de qualité dans leurs domaines d'accréditation (DSCC-13)	100 % des laboratoires visités tous les deux ans	Nombre d'évaluations sur site effectuées auprès des laboratoires
	Envoi de deux essais d'aptitude par année aux laboratoires de microbiologie et de toxicologie et de un essai d'aptitude par année aux laboratoires de chimie	Nombre d'essais d'aptitude envoyés aux laboratoires de microbiologie, de toxicologie et de chimie

Engagements relatifs à la stratégie de développement durable

Engagement	Cible	Indicateur
Poursuivre la démarche visant à assurer l'utilisation de contenants recyclables et la récupération des contenants usagés au Complexe scientifique	Suivi	Nombre de bacs de 360 litres de contenants recyclables récupérés
Obtention de la reconnaissance « performance » du programme Ici on recycle ! pour les laboratoires de Laval	Obtention de la reconnaissance « performance » en 2011-2012	Reconnaissance obtenue

4. Seule la correspondance reçue en provenance de la clientèle associée aux programmes d'accréditation et à la fourniture de matériaux de référence est comptabilisée pour cet indicateur.

6. Conditions de réalisation du plan d'action

Ressources allouées

En 2011-2012, le Centre d'expertise disposera d'une enveloppe budgétaire de 4 985 300 \$ provenant du Ministère. Cette enveloppe est constituée de 4 004 100 \$ pour la rémunération, de 256 200 \$ pour le fonctionnement et de 725 000 \$ pour l'immobilisation.

De plus, le Centre d'expertise génère des revenus autonomes provenant de services qu'il rend à sa clientèle externe, à savoir :

- 1) l'accréditation des laboratoires, qui rapporte environ 660 000 \$; de cette somme, 350 000 \$ sont versés directement au Fonds consolidé du revenu du gouvernement du Québec;
- 2) les services d'analyse et d'expertise demandés par sa clientèle institutionnelle et privée au Québec et à l'extérieur de la province. Les revenus provenant de ces services varient chaque année en fonction des besoins de la clientèle. Sur la base des données antérieures et en tenant compte des tendances du marché, ils sont estimés à environ 2 100 000 \$ en 2011-2012.

Les revenus totaux prévus pour 2011-2012 s'élèvent donc à 2 760 000 \$.

L'équipe permanente de l'organisation est constituée de 76 ETC (équivalents temps complet). Des ressources occasionnelles se joindront au groupe en fonction des besoins liés aux travaux à exécuter. Sur la base des objectifs établis pour l'année, les effectifs occasionnels nécessaires sont estimés à 37 ETC.

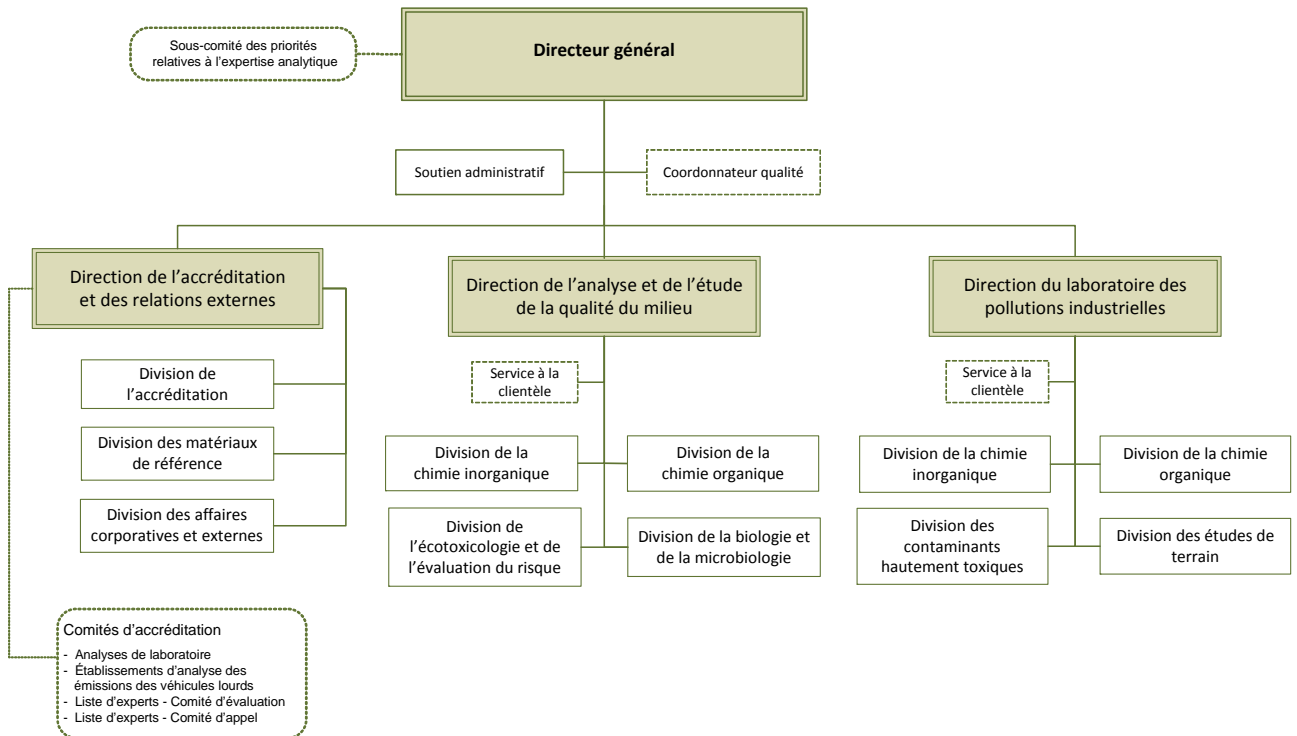
Facteurs de contingence

L'atteinte des objectifs annuels est influencée principalement par quatre facteurs :

- Le maintien de l'enveloppe de crédits – Les crédits accordés au Centre d'expertise au début de l'exercice permettent de convenir des bases de l'offre de services au Ministère. C'est sur cette base que les activités sont planifiées.
- L'accès en temps utile à des ressources complémentaires, tout en respectant les mesures gouvernementales de réduction de l'effectif – La réalisation du plan d'action et la prestation de services à la clientèle sont conditionnelles à la possibilité, pour le Centre d'expertise, d'avoir accès à des ressources complémentaires en période de surplus de travail.
- Des revenus autonomes inférieurs à la prévision – Une partie du financement des services fournis au Ministère est assurée par les revenus autonomes. Le Centre d'expertise fonde son engagement de services sur une prévision des revenus provenant de la fourniture de services à l'externe. Par conséquent, si la prévision ne se réalise pas, cela peut avoir une incidence soit sur la prestation de services au Ministère, et par le fait même sur l'atteinte des objectifs, soit sur les sommes qui devront être puisées à même le compte à fin déterminée.
- La disponibilité des unités centrales du Ministère pour fournir les services dont le Centre d'expertise a besoin – Certains objectifs du plan d'action sont atteints grâce à la collaboration d'unités centrales du Ministère. La disponibilité du personnel de ces unités est donc importante pour l'exécution des travaux et peut, par conséquent, avoir une incidence sur la livraison des produits.

Annexe 1

Organigramme du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec*



* En date du 1^{er} avril 2011

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec le
Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec :

Téléphone 418 643-1301
Télécopieur 418 528-1091
Courriel ceaeq@mddep.gouv.qc.ca
Internet www.ceaeq.gouv.qc.ca

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011
ISBN : 978-2-550-63572-7 (imprimé)
978-2-550-63573-4 (PDF)
© Gouvernement du Québec, 2011

**Centre d'expertise
en analyse
environnementale**

Québec 